

Visite du Président du gouvernement
de la Nouvelle-Calédonie
au service de l'imprimerie administrative

Mercredi 5 septembre 2007
A 09h30

Dossier de Presse

Le Président Harold Martin vous remercie de l'intérêt
que vous portez à cette visite et vous prie de trouver ci-
joint le dossier de presse concernant l'Imprimerie
Administrative

Contacts Cellule Communication : 76.48.66 ou 95.11.70

Le Service de l'Imprimerie Administrative (SIA)

Installé sur 433 m², rez-de-chaussée et sous-sol du centre administratif Jacques Iekawé (18, avenue Paul Doumer), le SIA est un service du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie peu connu du grand public.

Sa principale mission est la conception, la réalisation et l'impression du Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie (JONC). D'autres travaux d'impression se rajoutent, comme la compilation des débats du Congrès de la Nouvelle-Calédonie, le *Memento du droit du travail* ou l'édition du *Tarif des Douanes*... En fait, la plupart de la production administrative des institutions du pays.

L'Imprimerie Administrative : un service performant

Créé en août 1999, le SIA compte aujourd'hui 21 agents, placés sous la responsabilité de M. Joao D'Almeida (adjoint, M. Pierre Wenisso). Comme toute imprimerie de labour on y retrouve quatre branches distinctes :

- la Caisse des recettes, qui procède aux encaissements des abonnements ;
- la Section composition (pré-presse : PAO, saisie des textes et maquette) ;
- le Labo / offset, qui prépare les plaques avant impression ;
- l'atelier de Reliure, qui s'occupe du façonnage, de la mise sous bande et de l'expédition du titre.

L'Imprimerie administrative : un outil technique de qualité

Outre cinq "photocopieurs" professionnels pour les impressions standards, l'atelier compte deux machines offset Heidelberg GTO 52 (pour les petits formats), ainsi qu'une Solna, pour les formats plus grands et l'impression d'affiches.

Un Massicot électrique (pour la coupe du papier) complète l'équipement du SIA.

Des projets d'avenir

1- Le SIA poursuit son effort de modernisation du matériel d'impression. L'achat d'une assembleuse (appel d'offres lancé) est prévu avant la fin de l'année.

2- La charte graphique du JONC est actuellement en cours de révision, afin de faciliter le travail du pré-presse et d'accroître la lisibilité du titre, sur support papier comme sur le net.

3- L'accueil du public et l'espace dédié à la vente comme à la consultation des archives devraient par ailleurs être améliorés prochainement.

Historique du Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie

Le 23 juin 1886, *le Moniteur* (dont la création date de 1860) devient le *Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie*. Le journal coûte alors 50 centimes et son abonnement annuel est de 12 Fcfp. Il sortira désormais chaque mardi.

Tous les textes à valeur juridique ou institutionnelle adoptés doivent faire l'objet d'une publication au JO pour être rendus applicables. Y compris ceux de la République française qui sont étendus à la Nouvelle-Calédonie.

Sa forme et sa maquette s'inspirent du Journal Officiel de la République. Il possède la même valeur référence pour la Nouvelle-Calédonie.

Le Journal Officiel : une réactivité bi-hebdomadaire

Pour les agents du SIA, la conception et l'impression du JONC deux fois par semaine est autant un défi technique que la démonstration d'une réactivité affirmée du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie au service du territoire.

Une performance bi-hebdomadaire sans cesse répétée, puisque l'Imprimerie édite depuis cette année, chaque mardi et jeudi, le JONC, une publication tirée "feuille à feuille" et pouvant atteindre les 140 pages, en moins de 48 heures.

Le JONC en chiffres

- **120 numéros par an.** 550 exemplaires deux fois par semaine Prix unique : 120 FCFP (indépendant du nombre de page)
- **Consommation papier :** environ 450 tonnes/an.
- **Où se le procurer ?** Par abonnement ou sur place à l'accueil de l'immeuble Jacques Iékawé (tél. 25.60.12 / courriel : jonc.sia@gouv.nc)
- **Le JONC sur internet :** consultable sur le site www.juridoc.gouv.nc
- **Archivage :** tous les JONC, depuis 1853. Une véritable mémoire institutionnelle et législative de la Nouvelle-Calédonie.